

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5230 VENDREDI 21 AOÛT 2026

ADMINISTRATION TERRITORIALE

Une série de nominations

Préfets, sous-préfets, secrétaires généraux de département et des conseils municipaux, administrateurs-maires d'arrondissement et de communautés urbaines ont été nommés par décret présidentiel, le 19 août. Certains ont été remplacés, d'autres maintenus à leurs postes.

Brazzaville, notamment, a un nouveau préfet, en l'occurrence Yves Ngongo, tandis que Juste Bernardin Gavet hérite du département de la Cuvette. À la mairie de Talangai, Rufin Openza succède à Privat Ndeke.

Pages 2



Yves Ngongo



Juste Bernardin Gavet

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Denis Sassou N'Guesso en vacances de deux semaines

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est à Antalya en Turquie, où il séjourne pour une période de quinze jours. Ses vacances interviennent après plusieurs mois particulière-

ment intenses, marqués notamment par la campagne électorale, sa réélection en mars dernier, et l'organisation des festivités du 66e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Page 16

COMMERCE

Le prix du ciment demeure inchangé



Les tarifs du ciment homologués en 2024 demeurent inchangés jusqu'à nouvel ordre,

Des sacs de ciment dans un dépôt à Brazzaville./Adiac indique le communiqué sanctionnant la séance de travail entre la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine, Jacqueline Lydia Mikolo, et les principaux cimentiers du pays : Dangote, Sonocc et Forspak.

Page 6

AFRICA FINANCIAL SUMMIT

Un grand rendez-vous de la finance africaine à Luanda



Vue des intervenants lors des précédents travaux/DR

L'Africa financial summit, rencontre annuelle consacrée au secteur financier africain, réunira, du 3 au 4 novembre prochain à Luanda, en Angola, plus de 1250 participants issus des milieux bancaire, assurantiel, technologique et institutionnel. Pendant deux jours, les échanges porteront notamment sur la transformation numérique, l'inclusion financière, la transition climatique et l'harmonisation des cadres réglementaires.

Page 8

Éditorial

Offre de santé

Page 2

ÉDITORIAL

Offre de santé

Assurer une répartition équilibrée des infrastructures et du personnel de santé sur l'ensemble du territoire national suppose tout à la fois une mise à niveau et un entretien régulier des plateaux techniques des hôpitaux et une formation continue des personnels dédiés pour répondre aux besoins réels des patients. L'accès aux soins désignant la possibilité pour chaque Congolais de disposer des services de santé adaptés, rapprocher la population des hôpitaux doit donc demeurer un objectif à court et moyen terme.

La dimension de l'accès aux soins, la disponibilité des professionnels de santé et la proximité géographique des structures médicales font désormais partie des priorités des pouvoirs publics. La construction des hôpitaux généraux dans les chefs-lieux des départements constitue aujourd'hui la preuve de cet engagement.

Cependant, consolider cette ambition invite à des partenariats public-privé capables d'accompagner cet élan. La construction de l'hôpital de référence d'Ollombo par les sociétés pétrolières Perenco-Congo et Congorep en est une illustration de la coopération dans ce secteur vital où le sous-financement pour l'acquisition des équipements modernes fait souvent défaut dans les grands établissements sanitaires.

De façon pratique, promouvoir la santé implique, outre la construction des centres de santé intégrés, la mise en place de structures mobiles comme les médicobus qui permettront d'atteindre la population isolée, dépourvue de moyens de payer tant les actes médicaux que les médicaments. Procéder de la sorte permettra une prévention primaire des maladies et, par conséquent, des épidémies.

Les Dépêches de Brazzaville

2° CONGRÈS DE LA DRD

Le parti affûte ses armes pour les futures échéances

Le deuxième congrès de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD) s'est achevé, le 19 août, au Palais des congrès de Brazzaville, avec la réélection de Hellot Matson Mampouya à la présidence du parti. Placé sur le thème « Unis dans l'amour fraternel, l'entente et la concorde, transformons le présent pour bâtir l'avenir », ce rendez-vous statutaire a aussi permis aux 835 congressistes de renouveler l'ensemble des instances dirigeantes et de définir les grandes orientations stratégiques pour les échéances à venir.

Prenant la parole après sa réélection, le président Hellot Matson Mampouya s'est montré particulièrement optimiste quant à l'avenir de sa formation politique. « Une pensée m'habite, celle d'avoir retrouvé une famille réunie, enthousiaste, vivant en phase dans la poursuite d'un idéal commun. J'ai entendu des messages qui renouvellent l'engagement et traduisent des ambitions claires tendant à redonner à notre parti force et vigueur en vue des victoires futures », a-t-il déclaré aux congressistes.

Le président réélu a insisté sur l'impératif d'un nouvel élan pour la DRD. « Nous sommes convaincus, au regard des échanges que nous avons eus, que désormais nous venons de prendre un nouvel élan. Nous n'avons aucun doute que, désormais, chacun prendra véritablement sa place et jouera sa partition pour que nous puissions tous regarder de l'avant, en nous engageant avec détermination sur le terrain pour que nous puissions triompher dans les compétitions dans lesquelles nous allons devoir nous engager », a indiqué Hellot Matson Mampouya. Il a salué, par ailleurs, la présence et la participation des partis de la majorité présidentielle dont fait partie la DRD, à travers les messages de soutien et d'encouragement qu'ils ont témoignés lors de la cérémonie d'ouverture pour l'unité et de la solidarité de la coalition au pouvoir. Hellot Matson Mampouya a réaffirmé

le soutien indéfectible de son parti au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, saluant ses efforts en faveur de la paix, de l'unité, de la concorde nationale ainsi que pour la construction et le développement du pays. Il a également félicité les militants pour leur participation active à la victoire éclatante à la dernière élection présidentielle et s'est réjoui des réalisations accélérées observées sur le terrain sous l'impulsion du chef de l'État.

Il a invité les congressistes venus de l'extérieur du pays à être de véritables relais pour traduire de façon concrète, auprès des militants et sympathisants, les conclusions des travaux. Il a assuré que des liens beaucoup plus proactifs allaient désormais s'établir entre les structures départementales et la direction nationale, les présidents départementaux étant membres de droit du Bureau national du parti. « Désormais et de manière structurelle, la relation permanente est établie avec

les structures départementales qui, dorénavant, devront s'inscrire dans un dynamisme qui ne pourra plus s'essouffler; parce qu'ensemble on se donnera la main pour que cela marche », a-t-il insisté.

Outre la présidence du parti, les instances nationales ont été restructurées avec l'élection tour à tour des membres du Conseil national, du secrétaire général, du bureau national, du secrétariat exécutif et des membres de la commission nationale d'évaluation et de discipline.

Évoquant l'avenir, le président de la DRD a donné rendez-vous aux congressistes pour le prochain congrès dans cinq ans, tout en prenant l'engagement de faire en sorte que le Conseil national tienne régulièrement ses sessions annuelles, permettant ainsi de bénéficier des orientations issues de l'ensemble des structures du parti sur tout le territoire.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



Hellot Matson Mampouya avec les membres du secrétariat exécutif/Adiac

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

DÉCENTRALISATION:

Une vague de nominations à l'administration du territoire

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a nommé, le 19 août, plusieurs autorités au titre du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, notamment des préfets des départements, des sous-préfets, des administrateurs maires d'arrondissements et des communautés urbaines, ainsi que leurs secrétaires généraux.

Parmi les nouveaux promus, l'on note Yves Bodler Ngongo nommé préfet du département de Brazzaville. L'ancien administrateur-maire du district de Tchiamba-Nzassi (Pointe-Noire) succède à Gilbert Mouanda-Mouanda. Dans la Cuvette, le chef de l'Etat a nommé Juste Bernadin Gavet préfet, en remplacement d'Emma Henriette Berthe Bassinga Nganzali. Le nouveau préfet de la Cuvette-Ouest s'appelle Apollinaire Molebe. L'ancien administrateur-maire du cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou, succède à Frédéric Baron Boou-zock. Orphelin de préfet depuis la dis-

parition de Jean Jacques Mouanda en avril dernier, le département des Plateaux sera désormais administré par Félix Adjoui Obié. Colonel de police, il a exercé, entre autres, les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure de police de Brazzaville. Victor Gandziami est nommé, quant à lui, préfet de la Sangha en remplacement d'Edouard Denis Okouya. Officier supérieur de la gendarmerie nationale, le colonel à la retraite Victor Gandziami a exercé les fonctions de chef du Service central des recherches judiciaires avant d'être nommé directeur des techniques judiciaires et de la documentation de cette composante de la force

publique.

Les autres préfets des départements ont conservé, pour leur part, leurs postes. Il s'agit notamment de Pierre Cébert Ibocko Onangha à Pointe-Noire, Carrel Léonidas Mottom Mamoni (Djoué-Léfini), Paul Adam Dibouilou (Kouilou), Christophe Tchicaya (Lékoumou), Jean Pascal Koumba (Likouala), Micheline Nguessimi (Niairi), Alphonsine Akobe Opangana (Nkéni-Alima), Marcel Nganongo (Bouenza), et Habib Obambi Oko (Congo-Oubangui).

Au niveau des arrondissements de Brazzaville, l'on note trois entrants et un retour. Parmi les nouveaux administrateurs maires, Rufin

Openza à Talangai, en remplacement de Privat Frédéric Ndeké. Jean Chrysostome Ngoma est nommé administrateur-maire de Mfilou, septième arrondissement de Brazzaville, en remplacement de Bibiane Itoua Kouloumbou Babingui qui a été mutée à Poto-Poto. L'arrondissement 9, Djiri, sera désormais administré par Pieraimée Emma Carole Akonzo Ngato. Ancien administrateur-maire de Poto-Poto, Jacques Elion a fait son retour, mais cette fois-ci à Moun-gali, quatrième arrondissement. Cependant, les administrateurs maires de Makélékélé, Baongo, Ouenzé et Madibou ont conservé leurs postes.

Parfait Wilfried Douniama

66^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Les Congolais vivant au Rwanda ont célébré l'événement

Le 15 août à Kigali, les Congolais établis au Rwanda ont célébré le 66^e anniversaire de l'indépendance de leur pays autour de l'ambassadeur Jean Félix Mokiemo et d'une délégation de la primature. La cérémonie, organisée dans les locaux de la représentation diplomatique, a réuni étudiants et membres de la communauté congolaise dans une atmosphère empreinte de patriotisme.

Les festivités ont débuté par l'exécution de l'hymne national, avant la projection du message à la Nation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, délivré la veille.

Dans ce message, le chef de l'Etat a rappelé que la célébration de l'accession du Congo à la souveraineté internationale constitue un moment de commémoration d'un passé commun, appelant à la conscience collective et à la valorisation de l'identité nationale.

L'édition 2026 de la fête de l'indépendance est intervenue dans un contexte marqué par l'élection présidentielle du 15 mars dernier. Elle a été placée sur le thème « Objectif développement : accélérons la marche ! ». Dans cette perspective, Denis Sassou N'Guesso a appelé à une célébration placée sous le signe de la méditation, afin de faire de l'ambition de développement et de la détermination du peuple congolais des leviers d'accé-



Séquence de la célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance à Kigali/DR

lération de la marche vers le développement.

À Kigali, le message présidentiel a ensuite fait l'objet d'une séance d'explication de texte animée par les étudiants Verlon Bingui et Marie Samuelle Sakala. Les échanges ont permis aux participants de revenir sur les principales orientations contenues dans cette adresse du chef de l'Etat, notamment celles relatives à la transformation et à la digi-

talisation.

Prenant la parole à son tour, l'ambassadeur Jean Félix Mokiemo a salué la volonté politique exprimée par le président de la République, notamment à travers son ambition de s'attaquer aux défis du développement par le recours accru à la digitalisation. Le diplomate a indiqué sa détermination à contribuer à la traduction de cette orientation dans les faits, estimant que

le Rwanda constitue, dans sa circonscription diplomatique, un modèle à suivre. Il a précisément souligné que la mission diplomatique du Congo souhaiterait un large échange d'expériences entre les deux pays dans le domaine de la digitalisation de l'administration publique.

Pour Jean Félix Mokiemo, la digitalisation doit progressivement investir l'ensemble des secteurs de la société

congolaise. Et, en vue de transformer les mentalités congolaises, il a exhorté les étudiants à communiquer sur l'expérience du Rwanda où tout est digitalisé.

La célébration s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, offrant aux Congolais de Kigali l'occasion de renforcer les liens de fraternité et de solidarité autour des valeurs nationales.

Marie Alfred Ngoma

Compte rendu du Conseil des ministres du mardi 18 août 2026

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mardi 18 août 2026 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Les affaires suivantes étaient inscrites à son ordre du jour :

-Un projet de loi au titre du ministère de la Santé et de la Population ;

-Quatre projets de loi et deux projets de décret au titre du ministère des Hydrocarbures ;

-Un projet de décret au titre du ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable ;

-Quatre communications aux titres respectifs de la vice-primature chargée de la coordination des infrastructures de développement et de l'aménagement du territoire; du ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargé de la Zlécaf; du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat; et du ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement, du Pacte social et de l'Economie informelle.

I/- Ministère de la Santé et de la Population

Invité par le président de la République à prendre la parole, le Pr Jean Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi portant création de l'ordre national des chirurgiens-dentistes en République du Congo.

Le texte en examen s'inscrit dans la dynamique de modernisation, de structuration et de sécurisation des professions de santé dans notre pays. Il s'agit de renforcer la gouvernance des professions sanitaires réglementées, devant l'exigence croissante des patients en faveur de soins professionnels et de qualité.

Dans ce contexte, la médecine bucco-dentaire occupe une place essentielle dans notre système national de santé. Son exercice requiert non seulement des qualifications techniques avérées, mais également le respect de normes éthiques et déontologiques strictes.

L'absence d'un cadre légal spécifique n'a pas permis, jusqu'ici, d'assurer un contrôle optimal de l'accès à la profession.

Le texte en examen a pour objet de doter la profession de chirurgien-dentiste d'un organe autonome de régulation professionnelle, chargé d'encadrer l'exercice de l'activité, sur la base des standards de compétence, de moralité et de responsabilité universellement admis.

L'Ordre national des chirurgiens-dentistes est une structure de représentation, d'autorégulation et de discipline professionnelle. Il a pour principales missions de :

-assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession ;

-garantir le respect des règles déontologiques applicables à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste ;

-veiller à la compétence et à la probité des praticiens ;

-lutter contre l'exercice illégal de la profession ;

-établir et tenir à jour le tableau national de l'ordre.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de l'ordre national des chirurgiens-dentistes en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Hydrocarbures

Prenant la parole, après y avoir été invité par le président de la République, M. Stev Simplicie Onanga, ministre des Hydrocarbures, a soumis à l'examen du Conseil quatre projets de loi et deux projets de décret :

-le projet de loi portant approbation de l'avenant n° 1 relatif au permis Nanga II Bis signé le 23 novembre 2023 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Dingheng Mining Co. Limited ;

-le projet de loi portant approbation de l'avenant n° 1 au permis Nanga IV signé le 23 novembre 2023 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Dingheng Mining Co. Limited ;

-le projet de loi portant approbation de l'avenant n° 1 relatif au contrat de partage de production permis Nangua V entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Oriental Energy SAU ;

-le projet de loi portant approbation de l'avenant n° 1 relatif au permis Marine XXIX signé le 25 avril 2025 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Oriental Energy SAU.

Ces projets de loi avaient pour objet principal de prendre acte de la modification du mécanisme technique dit du « prix haut » en instituant un seuil unique de 90 dollars américains par baril, applicable pendant toute la durée des contrats.

L'aménagement proposé devrait favoriser la poursuite des investissements, contribuer à l'approvisionnement futur de la raffinerie de Pointe-Noire et renforcer, à terme, les retombées économiques et fiscales du secteur des hydrocarbures.

Après examen et discussion, ces projets de loi ont été approuvés par le Conseil des ministres. Ils seront transmis au Parlement pour examen et adoption.

L'examen des projets de décret soumis à l'examen du Conseil a porté, pour le premier, sur l'approbation de la renonciation par la société Wing WAH Exploration & Production pétrolière SAU au permis dit « Banga Kayo » et attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Banga Kayo II ». Après une série d'avenants ou évolutions du permis d'exploitation Banga Kayo et afin de valoriser le gaz naturel issu de ce permis, un plan ambitieux de redéveloppement devrait permettre d'accroître de

manière significative la production de notre pays dans les prochaines années.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet intégré, adossé à un investissement attendu de 23 milliards de dollars, le groupe contracteur du permis Banga Kayo II est constitué ainsi qu'il suit : Société nationale des pétroles du Congo (15%) et WING WAH Exploration & Production Pétrolière SAU (85%).

Le second projet de décret, qui modifie le décret n°2022-1911 du 5 décembre 2022 portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit permis « Holmoni », a pour objet de favoriser la mise en œuvre du plan de développement des permis d'exploitation Holmoni et Cayo, dont la durée a été prorogée de trois années, avec une date d'échéance au 4 décembre 2045.

Le groupe contracteur est constitué d'un titulaire, la Société nationale des pétroles du Congo (15%) et d'un opérateur, Wing WAH Exploration & Production pétrolière SAU (85%).

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décret qui lui étaient proposés.

III/- Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable, a présenté aux membres du Conseil un projet de décret portant approbation des statuts de l'Agence nationale de l'environnement.

La ministre Soudan-Nonault a précisé aux membres du Conseil que le projet de décret soumis à l'examen du Conseil des ministres de ce jour a été élaboré dans le cadre de l'établissement effectif de l'Agence nationale de l'environnement, tel que prévu par l'article 119 de la loi n°33-2023 du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo.

L'Agence nationale de l'environnement est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle a pour missions, notamment de :

-Coordonner l'exécution des projets visant la protection de l'environnement ;

-Constituer et exécuter le portefeuille de projets d'investissement pour la gestion durable de l'environnement ;

-Mettre en place et gérer le système national d'information environnementale ;

-Réaliser de façon permanente l'état de l'environnement national ;

-Veiller à l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques macroéconomiques du pays

-Impliquer les collectivités locales et les partenaires au développement -Élaborer le rapport annuel sur l'état de l'environnement. Le texte en examen permet ainsi de doter notre pays d'un outil efficace d'intégration de la protection de l'environnement dans les politiques et stratégies de développement. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts de l'Agence nationale de l'environnement. IV/- Communications Poursuivant ses travaux, le Conseil des ministres a suivi quatre communications. La première communication a été présentée par M. Jean Jacques Bouya, vice-Premier ministre chargé de la coordination des infrastructures de développement et de l'aménagement du territoire. Elle est relative à la mission de travail effectuée en République populaire de Chine du 24 juillet au 6 août 2026. Elle s'inscrivait dans le cadre de : -La préparation des prochaines échéances du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac); -L'accélération du partenariat bilatéral à prioriser les grands projets d'infrastructures et à mobiliser de nouveaux mécanismes de financement suivant le mode « Investir-construire-Exploiter ». Les principaux sujets examinés au cours de cette mission ont permis aux deux parties d'aboutir aux résultats et engagements suivants : Sur le plan diplomatique et institutionnel. -Confirmation formelle de la visite d'État du président de la République du Congo, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, en République populaire de Chine -Organisation de la réunion des hauts fonctionnaires du Focac à Brazzaville, ainsi que la tenue de la conférence ministérielle du Focac entre juin et juillet 2027. -Accord pour le financement intégral sous forme de don du projet de construction du nouveau Palais présidentiel. Sur le plan financier et multilatéral : -Accord de principe pour l'adhésion de la République du Congo à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures -Validation d'un portefeuille immédiat de six projets structurants. Sur le plan des infrastructures et des partenariats industriels : -Construction du corridor 13 et réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan -Extension du viaduc Nord -Implantation d'une usine de transformation de la potasse en fertilisant et engrais dans la Zone économique spéciale de Pointe-Noire -Construction du centre de maintenance aéronautique -Révision de la flotte nationale, notamment les trois avions MA60 • Identification d'un partenaire stratégique pour le développement d'une compagnie aérienne commune.	Les membres du Conseil des ministres ont apprécié à juste valeur l'intérêt de cette mission qui renforce la vitalité et la maturité du partenariat stratégique global entre les deux pays élevé au rang de « Communauté d'avenir partagé de haut niveau ». La deuxième communication relative à la participation de la République du Congo aux réunions institutionnelles de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), tenues à Abuja (République fédérale du Nigeria) du 22 au 30 juin 2026, a été présentée par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf. La ministre Mikolo a d'emblée rappelé aux membres du Conseil la vision du président de la République de faire de la Zlécaf un levier de transformation structurelle de l'économie congolaise. La Réunion d'Abuja a abouti à des résultats majeurs. Elle a d'abord permis l'élection du Congo au poste de 2e vice-président du Bureau du conseil des ministres de la Zlécaf aux côtés du Nigeria ; ensuite, Brazzaville, notre capitale, a été retenue pour l'organisation, en 2028, de la 22e réunion du Conseil des ministres de la Zlécaf; autre acquis enfin, l'organisation attendue, fin octobre 2026 à Brazzaville, d'un forum sous-régional consacré aux pays de la CEEAC. Cette moisson abondante fait de notre pays le moteur principal de la mise en œuvre de la Zlécaf en Afrique centrale. Pour consolider ces acquis, il est nécessaire que le gouvernement exécute une série d'actions prioritaires énumérées par la ministre Mikolo. Les membres du Conseil ont opiné sur la moisson abondante ainsi obtenue et encouragé le ministère en charge de la Zlécaf à œuvrer à la mise en place des mesures préconisées. La troisième communication, relative à la participation de la République du Congo à la 12e conférence des ministres de l'Organisation pour le développement et la promotion de l'artisanat africain, en sigle Odepa, tenue à Bamako, République du Mali, le 4 juillet 2026, a été présentée par Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat. Chargée du développement et de la promotion de l'artisanat africain, l'Odepa était présidée par le Congo depuis août 2024. Notre pays, par la voix de la ministre Mboukou-Kimbatsa, a présenté et fait adopter son rapport de mandature 2024-2026. La conférence a également approuvé les nouveaux outils de gouvernance de l'Odepa ainsi que la feuille de route assignée à la prochaine mandature assumée par le Mali et ce jusqu'à la prochaine conférence qui aura lieu au Maroc en mars 2028. Réagissant à l'exposé ainsi fait, les membres du Conseil ont été sensibles à l'hommage rendu au président de la République par les ministres en charge de l'artisanat, lors de leurs travaux, et ce en sa qualité « d'ambassadeur de l'artisanat africain » et ont invité les pouvoirs publics à relayer dans les actes l'engagement du chef de l'Etat en faveur de cet important secteur.	La quatrième communication, relative à la participation de la République du Congo à la 2e édition du Forum africain de l'économie sociale et solidaire (Fora'ESS) et aux préparatifs du Fora'ESS 2027 à Brazzaville, a été présentée par Mme Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo née Ingani, ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement, du Pacte social et de l'Economie informelle. Initialement prévu à Brazzaville, l'événement qui réunissait les ministres africains en charge de l'économie sociale et solidaire a été finalement accueilli par le Sénégal. Il en est ressorti que l'économie sociale et solidaire constitue un instrument majeur de transformation économique et sociale, de création d'emplois, de réduction de la pauvreté, de promotion de l'entrepreneuriat, d'inclusion sociale et de développement territorial. La délégation congolaise a valorisé les réformes engagées, en particulier la création de l'agence nationale pour la transformation de l'économie informelle ou celle du Fonds d'appui aux activités génératrices de revenus pour les femmes (Fonds Elikia). Le forum a eu deux retombées dont se sont félicités les membres du Conseil, à savoir : -la désignation de Brazzaville pour accueillir le Fora'ESS 2027; -et l'accession de notre pays à la vice-présidence du comité consultatif. Avant de clôturer la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a rappelé aux membres du gouvernement l'obligation de résultat dans le cadre de la mise en œuvre des engagements contenus dans son projet de société. A cet effet, les différents projets devraient figurer de façon claire et précise dans le Plan national de développement 2027-2032, en cours d'élaboration. Aussi, le budget de l'Etat exercice 2027, premier budget du mandat après le plébiscite du président de la République à l'élection présidentielle de mars 2026, devrait effectivement permettre : -d'une part, la mobilisation des ressources dans les secteurs pourvoyeurs de recettes en rapport avec les réformes qui y ont été entreprises ; -et d'autre part, la réalisation effective des activités concrètes qui structurent le projet de société : « Accélérons la marche vers le développement ». Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance. Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13 heures 20 min.
Fait à Brazzaville, le 18 août 2026 Pour le mnistre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, en mission, Le Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga		

COMMERCE

Le prix du ciment demeure inchangé

« Les tarifs du ciment homologués en 2024, actuellement en vigueur au Congo, demeurent inchangés » jusqu'à nouvel ordre, indique le communiqué sanctionnant la séance de travail entre la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Jacqueline Lydia Mikolo, et les principaux cimentiers du pays.

Le 19 août à Brazzaville, la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf a échangé avec les trois principaux producteurs de ciment au Congo, en l'occurrence Dangote, Sonocc et Forspak. En toile de fond, l'analyse de la demande formulée par les cimentiers visant à réviser à la hausse les prix du ciment homologués en 2024.

À l'issue de la rencontre, il a été convenu de maintenir ces prix homologués en 2024, fixés selon les localités. Le sac de 50kg : 4 900 FCFA à Brazzaville, 4 700 FCFA à Pointe-Noire, 4 150 FCFA à Dolisie, 4000 FCFA à Madingou, 4300 FCFA à Sibiti, 4 300 FCFA à Mindouli, 4 850 FCFA à Kintélé, 5 075 FCFA à Kinkala, 5 200 FCFA à Ewo, 5 100 FCFA à Oyo et 5500 FCFA à Ouessou.

Pour la tonne de ciment les prix varient également selon les localités. 89 956 FCFA à Brazzaville, 87 956 FCFA à Pointe-Noire, 78 956 à Dolisie, 75 956 FCFA à Madingou, 80 956 FCFA à Sibiti, 80 956 FCFA à Mindouli, 88 956 FCFA à Kintélé, 95 456 FCFA à Kinka-



Séance de travail entre la ministre et les cimentiers./Adiac

la, 103 956 FCFA à Ewo, 97 956 FCFA à Oyo et 105 956 FCFA à Ouessou.

« En conséquence, aucune augmentation de prix homologués du ciment n'est applicable à ce jour », indique le communiqué ayant sanctionné la séance de travail entre la ministre Jacqueline

Lydia Mikolo et les cimentiers. Les trois producteurs de ciment ont été invités, par ailleurs, à transmettre au ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargé de la Zlécaf, l'ensemble des éléments justificatifs relatifs à l'évolution de leurs coûts de re-

vient. Ces éléments feront l'objet d'un examen dans le cadre d'un prochain comité interministériel qui appréciera le bien-fondé de leur demande de révision des prix. Obligation a été faite aux distributeurs et autres acteurs de la chaîne de commercialisation du

ciment de respecter strictement les prix homologués en vigueur. Les consommateurs, de leur côté, doivent se référer aux prix homologués et signaler aux services compétents toute pratique tarifaire contraire à la réglementation.

Rominique Makaya

66° ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Le Figa a défilé pour la souveraineté entrepreneuriale

La célébration du 66e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo a été marquée, le 15 août sur le boulevard Alfred-Raoul à Brazzaville, par un défilé militaire et civil. Parmi les institutions ayant répondu à l'appel des autorités, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Figa) a occupé une place de choix par la visibilité donnée à ses missions stratégiques.

Créé pour impulser la dynamique entrepreneuriale, sécuriser les investissements et accompagner les promoteurs dans la durée, le Figa s'est imposé comme un acteur incontournable de l'écosystème entrepreneurial congolais. À travers ses trois missions fondamentales, à savoir l'impulsion en amont, la garantie financière auprès des établissements de crédit et l'accompagnement post-financement, il offre aux très petites, petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux artisans un dispositif complet d'appui à la création et à la pérennisation de leurs activités.

La présence du Figa au défilé du 66e anniversaire de l'indépendance témoigne la volonté de l'institution de se rapprocher des usagers et de faire connaître la diversité de ses services, tout en réaffirmant son engagement aux côtés des pouvoirs publics dans la marche vers le développe-



ment.

Pour Jude Matoko, chef de service post-garantie à la direction générale du Figa, la présence de l'institution à cette manifestation a démontré la place centrale qu'elle occupe désormais dans le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat national. « Le Figa est un partenaire dynamique de l'entrepreneuriat. Il nous revenait

donc de défilé pour montrer aux usagers la gamme de nos services, mais aussi pour témoigner notre solidarité au programme de société du président de la République et à la marche vers le développement », a-t-il expliqué.

Le chef de service post-garantie a saisi l'occasion pour détailler les services offerts par le Fonds, notamment financier et

non financier. « Pour le volet financier, nous aidons les promoteurs à pérenniser leurs activités par un diagnostic 360 degrés, qu'il s'agisse de commercialisation, de gestion du personnel, d'administration ou de comptabilité. Nous couvrons toutes les fonctions de l'entreprise », a-t-il indiqué. Il a ajouté que la garantie financière du Figa

permet aux entrepreneurs de bénéficier de crédits à des taux bonifiés auprès des banques et des microfinances.

Le côté non financier offre aux bénéficiaires des formations, des renforcements des compétences-métiers, de l'assistance à l'élaboration du plan d'affaires et l'aide à la formalisation de leurs entreprises. Autant d'outils qui font du Figa un levier incontournable de l'émergence d'un environnement entrepreneurial congolais solide et durable.

La participation remarquable du Figa à cette édition 2026 de la fête de l'indépendance s'inscrit ainsi dans une dynamique de visibilité et de proximité avec les acteurs économiques du pays. Elle réaffirme, sous la direction de Dayi Allaire Branham Kitombo, la volonté des pouvoirs publics de faire de l'entrepreneuriat un moteur de la croissance et de l'emploi des jeunes.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FORUM CONGO-DIASPORA 2026

Entre engagements et assurances

La première édition de la rencontre des Congolais de l'étranger, organisée le 14 août à Brazzaville, a permis au gouvernement et à la délégation de la diaspora de prendre des engagements et de donner des assurances pour participer au développement socioéconomique et culturel du pays.

Placé sur le thème « La République du Congo, terre d'opportunités pour tous », le forum Congo-diaspora a regroupé plusieurs membres du gouvernement et les Congolais de l'étranger venus d'Afrique du Sud, d'Australie, d'Éthiopie, des États-Unis d'Amérique, de France, de Grande-Bretagne et du Maroc. Initiateur de ces rencontres, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant Serge Bounda, a souhaité que cette première édition débouche sur des engagements concrets ; facilite l'investissement de la diaspora, simplifie les démarches administratives, renforce l'accompagnement des porteurs de projets et crée des passerelles entre les compétences de l'étranger et les acteurs nationaux.

« *La République du Congo vous considère non pas comme une périphérie, mais comme une composante essentielle de la nation et un levier important de son rayonnement. Notre message est simple, où que vous soyez, le Congo doit être pour vous une terre de confiance, d'opportunités et de projets* », a-t-il déclaré.

Porte-parole de la délégation de la diaspora, Marvyne Loutonadio a rappelé que les Congolais de l'étranger revendiquent la responsabilité de contribuer au développement socioéconomique du pays. Selon lui, la diaspora congolaise regorge des compétences : des entrepreneurs, des médecins, des chercheurs, des ingénieurs, des agriculteurs, des universitaires, des financiers, des artistes, des professionnels du numérique et des médias, des cadres d'entreprise et d'organisations



Les participants/Adiac

internationales, des femmes et des hommes disposant des expériences, des expertises, des réseaux et des savoir-faire.

« *Nous devons arriver à cette situation dans laquelle un Congolais établi à l'étranger, qui souhaite investir au Congo, transmette une compétence, crée une entreprise, développe un partenariat ou accompagne un projet, ne se demande plus à qui s'adresser. Il doit plutôt dire je sais où commencer, à qui m'adresser, qui peut m'accompagner... C'est cela l'écosystème que nous appelons de nos vœux* », a-t-il plaidé.

Bâtir un véritable écosystème congolo-diaspora

Des interrogations qui ont trouvé des réponses adéquates dans les interventions des membres du gouvernement qui ont assuré la diaspora que le pays dispose d'un écosystème fa-

vorable à la création des entreprises et bien d'autres. Interrogé au terme des échanges qui ont permis à chaque membre de la délégation de se présenter et de dévoiler son domaine d'activité, Marvyne Loutonadio pense que cette rencontre a été largement porteuse d'espoir. Pour lui, à la différence des précédentes initiatives, le forum Congo-diaspora 2026 a une particularité dans le sens où il a été précédé d'une immersion sur le terrain. « *Le Congo nous dépasse par-dessus-tout. Au-delà des émotions, au-delà des critiques, au-delà des considérations de tout un chacun, ce qui réside en nous le plus fort, c'est l'amour du pays. Il y a envie de pouvoir contribuer, nous avons des pistes, je pense que le ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, sous l'impulsion du chef de l'Etat, a vraiment amorcé une belle approche, une*

stratégie qui va permettre de pouvoir découvrir encore les Congolais de la diaspora », s'est-il réjoui, soulignant la nécessité de mettre en place un cadre de suivi et de dialogue.

Présidant les travaux, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a salué l'initiative du ministre en charge des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, qui traduit la volonté constante du gouvernement de consolider les liens entre la nation et ses filles et fils établis aux quatre coins du monde. D'après lui, la présence de ces Congolais venus d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie constitue bien davantage qu'une participation à une rencontre institutionnelle. Elle témoigne de leur attachement à leur pays et surtout de leur disponibilité à prendre une part active à son développement.

Il a souhaité, par ailleurs, l'implication de la diaspora dans l'élaboration du prochain Plan national de développe-

ment 2027-2031. Si le gouvernement a des devoirs à l'égard de ses compatriotes vivant à l'étranger, a-t-il rappelé, la diaspora a également des responsabilités à l'égard de la nation. « *La rencontre qui s'ouvre aujourd'hui ne doit pas être une rencontre de plus. Elle doit marquer une nouvelle étape dans la relation entre la République et sa diaspora. Notre objectif doit être de bâtir progressivement un véritable écosystème congolo-diaspora, fondé sur la confiance, la transparence, la compétence, la responsabilité et la recherche de résultats. En retour, la diaspora doit apporter au Congo ce qu'elle possède de meilleur, ses capitaux, certes, mais aussi ses compétences, ses réseaux, son expérience, son esprit d'entreprise, son innovation et sa capacité à créer des passerelles avec le monde* », a conclu le chef du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

L'AECF a renouvelé sa gouvernance

L'Association des étudiants congolais de France (AECF) a organisé, le 15 août, à Sarcelles, près de Paris, la quatrième édition de son Gala dipanda placée sur le thème « Célébrer, honorer, transmettre ». La rencontre, organisée à l'occasion du 66e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, a été marquée par des distinctions, des moments de convivialité et l'élection d'un nouveau bureau dirigeant.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, représentant l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada. Plusieurs membres de la représentation diplomatique congolaise, dont le directeur de l'OGES, ainsi que des étudiants, membres de la communauté congolaise, partenaires et acteurs associatifs ont pris part à cette rencontre.

Ouverte à 18 heures, la soirée a été rythmée par plusieurs temps forts, notamment la présentation des partenaires, la remise de distinctions et d'attestations ainsi que l'élection présidentielle de l'AECF pour l'année 2026.

À cette occasion, de nombreux bénévoles et acteurs de la vie associative ont été récompensés pour leur engagement. Le bureau de Marseille a été désigné le meilleur. Des distinctions ont également été décernées à des bénévoles particulièrement actifs et à des membres Alumni ayant contribué au développement ainsi qu'au rayonnement de l'association. Le principal moment institutionnel de la soirée a été consacré à l'élection de la nouvelle présidente de l'AECF. Quatre candidats étaient



Photo de groupe aux côtés du Ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé./DR

en lice : Marc Ngoka, Jeni Ondongo, Propice Nzolo et Divin Yala Nzinga. À l'issue du scrutin, dont les résultats ont été proclamés par le président de la Commission électorale, Propice Nzolo a été déclarée présidente élue de l'AECF. Elle succède à Jadore Moussoki, qui a dirigé l'association durant deux ans.

La cérémonie d'intronisation du

nouveau bureau par l'équipe sortante a consacré la transmission officielle des responsabilités. Cette alternance marque une nouvelle étape dans la vie de l'association et traduit, selon ses responsables, la volonté de préserver la continuité institutionnelle tout en favorisant la participation et le renouvellement de la gouvernance.

Prenant la parole pour la première fois en qualité de présidente, Propice Nzolo a salué la confiance placée en elle par les étudiants et insisté sur la nécessité d'une action collective. « *C'est avec beaucoup de joie que j'accueille cette fonction, et aussi avec beaucoup de responsabilité, parce que je mesure les exigences qu'il y a dans notre association, et*

aussi la confiance que tous les étudiants ont portée », a-t-elle déclaré.

La nouvelle présidente a également souligné l'importance de la cohésion au sein de l'organisation, estimant que les résultats attendus ne sauraient être l'œuvre d'une seule personne. « *Ce qui fait notre association, ce n'est pas une seule personne, ce n'est pas une fonction de présidente, mais c'est avec tout le monde, c'est tous ensemble qu'on arrive à faire de très bonnes choses* », a-t-elle ajouté.

La soirée s'est poursuivie autour d'un dîner et d'un programme artistique, dans une ambiance conviviale. À travers cette quatrième édition du Gala dipanda, l'AECF entend poursuivre son action en faveur du rassemblement des étudiants congolais en France, de la valorisation du bénévolat et du renforcement des liens de solidarité au sein de la communauté.

Créée le 6 juin 2017, l'AECF est une organisation à but non lucratif. Elle a pour objectifs d'accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives, leur orientation académique et professionnelle et de promouvoir l'excellence.

Marie Alfred Ngoma

AFRICA FINANCIAL SUMMIT

Luanda va accueillir le grand rendez-vous de la finance africaine

L’Africa financial summit (Afis), rendez-vous annuel consacré au secteur financier africain, réunira, du 3 au 4 novembre prochain à Luanda, en Angola, plus de 1 250 participants issus des milieux bancaire, assurantiel, technologique et institutionnel. Pendant deux jours, les échanges porteront notamment sur la transformation numérique, l’inclusion financière, la transition climatique et l’harmonisation des cadres réglementaires.

Véritable plateforme de dialogue sur les enjeux et les perspectives de transformation du système financier du continent, l’Afis réunira des acteurs publics et privés du secteur financier africain. Le sommet rassemblera des dirigeants de banques et de compagnies d’assurances, des fondateurs de fintechs, des spécialistes des marchés de capitaux, des opérateurs de paiement mobile, ainsi que des décideurs poli-

tiques et des régulateurs. Cette diversité d’acteurs devrait favoriser le partage d’expériences et l’émergence de solutions communes face aux défis du financement du développement africain. Les échanges seront structurés autour de panels de haut niveau et de sessions de réflexion stratégique consacrées aux principaux enjeux auxquels est confronté le secteur financier. Parmi les thématiques retenues figurent

la transition climatique, la transformation numérique, l’inclusion financière et l’harmonisation des cadres réglementaires. Le choix de l’Angola comme pays hôte intervient dans un contexte de transformation de son économie et de son système financier. Avec une population d’environ 40 millions d’habitants, le pays poursuit des réformes destinées à moderniser son secteur bancaire, renforcer ses infrastructures fi-

nancières et accélérer la diversification de son économie, encore largement dépendante du secteur pétrolier. Cette ambition s’inscrit précisément dans le cadre de l’« Angola vision 2050 », qui accorde une place importante au développement de l’agriculture, de l’industrie manufacturière, des mines et des services. Co-organisateur avec l’International finance corporation (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, l’Afis

entend rapprocher les différents acteurs susceptibles de contribuer au financement de la transformation économique du continent. L’implication de l’IFC, spécialisée dans le financement du secteur privé dans les pays en développement, traduit l’importance accordée au développement de marchés financiers solides, inclusifs et capables d’accompagner durablement la croissance africaine.

Fiacre Kombo

BANQUE MONDIALE

Alexandra Célestin quitte le Congo

En service au Congo depuis octobre 2025, la représentante-résidente de la Banque mondiale, Alexandra Célestin, a achevé son mandat. Lors d’une cérémonie d’adieu le week-end dernier, la responsable de l’agence onusienne a témoigné sa gratitude à l’endroit du Congo, affirmant garder le souvenir d’un pays chaleureux.

Devant trois membres du gouvernement et le personnel de son institution, Alexandra Célestin a témoigné l’hospitalité qu’elle a bénéficié du Congo durant ses dix mois d’exercice. Sur le plan professionnel, la représentante-résidente de la Banque mondiale dit avoir travaillé avec de nombreux acteurs, dans l’intérêt de produire de l’impact pour le développement. Ces rencontres, a-t-elle souligné, lui ont permis de comprendre les aspirations, les opportunités et les défis auxquels le Congo est confronté. De ces échanges, la responsable onusienne dit avoir relevé un important potentiel humain, économique et entrepreneurial au Congo, « J’ai rencontré les autorités congolaises, les administrations publiques, les entreprises, les entrepreneurs, les institutions financières, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers et j’ai noté un potentiel énorme. Mais ce potentiel ne devient réalité que s’il s’appuie sur des politiques publiques cohérentes, des investissements appropriés, des institutions efficaces et un secteur capable d’innover; de prendre des risques et de créer de la valeur », a indiqué Alexandra Célestin. Avec ses partenaires, la représentante-résidente de la Banque mondiale a affirmé avoir bâti un programme aux ambitions fortes, avec des financements additionnels de 330 millions de dollars, dont



Les ministres posant avec la représentante résidente et les ambassadeurs/Adiac

187 642 917 en faveur des secteurs de la santé, du développement urbain, de l’agriculture, de la gestion durable des forêts et de la gouvernance. Ce programme en termes d’impact, a-t-elle renchéri, favorisera l’accès à un financement abordable pouvant couvrir plus de 3000 petites et moyennes entreprises détenues par des femmes, et créer près de 1300 emplois directs d’ici à 2030. Selon Alexandra Célestin, ce programme permettra aussi d’appuyer les filières avicoles et aquacoles, avec une réduction attendue de 20% de coûts de production au profit de 30 000 agriculteurs, dont près d’un tiers de femmes. « Pour tout le travail que j’ai fait au Congo, je voudrais adresser mes sincères remerciements aux autorités de la République pour leur disponibilité, leur confiance ainsi que la qualité du dialogue que nous avons établi.

Je quitte le Congo avec un profond sentiment de gratitude et de confiance dans son avenir», a assuré Alexandra Célestin. Saluant la coopération avec la Banque mondiale, le ministre l’Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé, a relevé en la responsable onusienne l’aspect d’un cadre dévoué et compétent, avec qui il a signé cinq nouvelles conventions de financement d’une valeur de 200 millions de dollars américains. Notons que le ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo: sa collègue en charge des Petites et moyennes entreprises, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa; et quelques chefs de mission diplomatique étaient aussi présents à cette rencontre d’au revoir.

Firmin Oyé

INDÉPENDANCE DU TCHAD

Abdel-Kerim Ahmadye Bakhit rappelle les liens historiques liant son pays au Congo

La communauté tchadienne résidant au Congo a célébré, le 11 août à Brazzaville, le 66e anniversaire de l’indépendance de son pays. La cérémonie s’est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l’étranger, Constant Serge Bounda, et du corps diplomatique accrédité au Congo. Elle a été une occasion pour l’ambassadeur du Tchad, Abdel-Kerim Ahmadye Bakhit, de rappeler les liens historiques et fraternels qui unissent les deux pays.

Le diplomate tchadien en poste à Brazzaville a rappelé que les indépendances de son pays et de la République du Congo ont été proclamées à seulement quatre jours d’intervalle, en août 1960. « 66 ans après le 11 août 1960, 66e après le 15 août 1960 pour le Congo, nos deux peuples célèbrent la même fierté, celle d’être le maître de leur propre destin », a souligné Abdel-Kerim Ahmadye Bakhit.



Selon lui, le 11 août 1960 marque l’aboutissement des aspirations légitimes du peuple tchadien à la liberté, à la dignité, à l’autodétermination et à la pleine maîtrise de son destin. Car, cette date demeure gravée à jamais dans la mémoire collective de la Nation. C’est ainsi que l’ambassadeur du Tchad a salué la mémoire des pères fondateurs de cette Nation. Abdelkerim Hamaday s’est également projeté vers l’avenir qu’il place sous le signe du renforcement des relations d’amitié et de coopération entre le Tchad et le Congo. « Le Congo et le Tchad sont plus que des voisins. Nous sommes les deux poumons de l’Afrique centrale. Nous voulons; en cette année 2026; passer à la vitesse supérieure : finalisation de l’accord de coopération économique Tchad-Congo, organisation d’un forum africain Tchad-Congo, accélération du corridor logistique N’Djamena-Pointe-Noire-Brazzaville via le Cameroun pour réduire le coût de la vie de nos peuples », a-t-il annoncé. Il a précisé que les relations diplomatiques entre les deux pays sont le fruit d’un long parcours qui a marqué une grande partie de l’histoire du continent africain. Notons que les festivités marquant le 66e anniversaire de l’indépendance de la République du Tchad ont débuté au siège de l’ambassade, à Brazzaville, où la communauté tchadienne s’est retrouvée autour des valeurs de fraternité, de partage et d’attachement à la patrie. Des pas cadencés, des mouvements rythmés et des gestes puisés dans les traductions tchadiennes ont animé la célébration au son des musiques du terroir.

Parfait Wilfried Douniama

BATCHI, Notre chef, Notre Dircab.

Un homme, une vie, une histoire

De son statut humano-social :

Au-delà du chef de famille, de l'époux et du père aimant.

Une référence pour tous ceux ou celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont accompagné chacun de ses pas tout au long du tracé de sa vie terrestre.

Un homme de principes, un responsable à la hauteur des différentes responsabilités qui étaient les siennes.

Un homme engagé de plein pied, avec abnégation, dans les causes personnelles mais aussi, plus interpellant et significatif, même dans les causes d'autrui ou celles d'intérêt général face auxquelles, il avait à mettre en exergue sa sollicitude, sa bienveillance et sa bienséance. Un philanthrope qui n'avait pas besoin de philosopher pour justifier les causes soutenues ou se mettre sous les feux des projecteurs pour se faire bonne conscience et inverser les rôles. Au quotidien, son altruisme, sa magnanimité étaient mis à rude épreuve entre le faire ou ne pas le faire sinon pourquoi le faire, comment le faire et quand le faire.

Un modèle de réussite et d'accomplissement insonorisé, simplifié, sobre et donc, naturellement un exemple à suivre.

Un assemblage de sagesse, de charisme, de style, de raffinement, d'élégance et de propriété dont il était une incarnation originelle suscitant l'appréciation dont il avait toujours fait l'objet à juste titre.

• De ces qualités intellectuelles et pro-

fessionnelles :

Un chef de file dont le cartésianisme et l'exercice de l'autorité se mixaient et s'harmonisaient avec des valeurs telles que le respect, l'humilité, la lucidité, la rigueur, le pragmatisme, la cohérence et la constance d'une précision à en laisser bouche bée les tortionnaires des pratiques rationnelles et conséquentes.

Un collaborateur rompu à la tâche et veillant à accomplir avec exactitude, efficacité et effectivité les missions qui lui étaient assignées.

Un adepte du perfectionnisme et de la performance assurée. De l'atteinte des résultats, il en avait fait une fixation pour ne pas dire une hantise.

Un technicien dont le scientisme, le professionnalisme et la dextérité se déployaient dans un calme léonin, plus ou moins imperturbable, une sérénité plus que rassurante, un silence plus que révélateur de sa capacité à prendre en main les situations les plus urgentes, délicates voire chaotiques car, ayant maîtrisé, peut-être de façon non exhaustive, les rouages, les contours et pire encore, quelque fois, les sinuosités du caractère humain en fonction du milieu ambiant dans lequel il se meut.

Quand nous penserons à Macaire BATCHI, nous penserons positivité, compétitivité, pugnacité, ténacité, tempérance, clairvoyance, transcendance, adaptation et en



fin de compte l'homme aux solutions multiples.

Ce genre de figure de proue de l'intelligentsia congolaise souvent méconnu.

• De ce que nous retenons de l'homme :

Il n'était, peut-être, pas parfait mais inexorablement, il était un homme avec un grand H.

Un mortel mais, immortel dans nos cœurs.

Ce genre de personnes qui passent dans vos vies avec fugacité en y laissant des traces indélébiles de leurs bonnes œuvres, de leur contribution irréfutable et irréprochable dans vos vies marquée de témoignages poignants et incontestés.

Autant il est vrai qu'un homme sans vie devient, par respect pour la mémoire de ceux qui ne font plus partie du dénombrement humain, une âme parfaite autant pour nous, il a été cet homme plein de vie qui va demeurer une âme pleine de vie dont le souvenir va

marquer à tout jamais le parcours de tous ceux qui pensent avoir été impactés par ces valeurs qui le définissaient.

Avant de prendre son envol pour une destination dont l'infinitude n'est nullement à la portée de l'être humain, il a rassuré tout le monde autour de lui que l'éminent Professeur Macaire BATCHI n'était peut-être pas au mieux de sa forme mais, comme cet aigle royal qui, en période de mue, dans la solitude de son pèlerinage perd son beau plumage en sa saison, il allait assurément retrouver un nouveau revêtement pour une nouvelle saison.

Certains mots provoquent des maux et font mal. Certaines vérités sont foudroyantes et inéluctables, au grand dam de tous, il nous faut nous y plier.

Une fiction qui n'en est pourtant pas une nous contraignant de la sorte à faire face à l'irréversible.

« Le réveil du matin et le coucher du soir peuvent être réel pourtant, la maîtrise de ces réalités subtiles et immatérielles demeure du domaine de l'incertitude, inaccessible même à la gnose la plus approfondie » dixit EKAMBA ELOMBE Esther

Professeur Macaire BATCHI, tu as vécu comme un GRAND car, tu as été un GRAND et cela demeure irrévocable.

Notre Chef, Notre Dircab vas en paix.

Mme EKAMBA ELOMBE Esther

ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5

Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS

Raïssa Malu s'entretient avec les agences bancaires payeuses

La ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, a reçu en audience, le 13 août dans son cabinet de travail à Kinshasa/Gombe, le groupe des agences payeuses du salaire des enseignants.

L'amélioration de la qualité du service, la question de certaines retenues sur le salaire et la résorption d'autres difficultés qui persistent dans le processus de paie des enseignants ont été au centre des échanges. A l'issue de la rencontre, Jean Steve Tshienda, délégué de la Rawbank, a indiqué que cette séance fait suite aux travaux déjà menés avec le directeur de la Direction nationale de contrôle, de la préparation de la paie et de la maîtrise des effectifs des enseignants. « Nous avons parlé de l'évolution de la paie des enseignants sur l'ensemble du territoire national. Nous avons évoqué plusieurs blocages, notam-

ment les retards de paiement et la problématique du reversement des fonds », a-t-il déclaré.

Face à ces préoccupations, la ministre d'Etat a donné des instructions fermes. « Elle nous a demandé de tout mettre en œuvre pour que les enseignants soient payés le plus rapidement possible et qu'ils bénéficient d'un service de qualité », a ajouté Jean Steve Tshienda.

Des recommandations issues de ces échanges seront transmises au gouvernement congolais en vue d'améliorer le processus de paie, à l'approche de la rentrée scolaire. Présent à la réunion, Godefroid Matondo, président de



La ministre d'Etat, Raïssa Malu, présidant la réunion avec les agences bancaires payeuses des enseignants

l'intersyndicale nationale des enseignants du ministère de l'Education, est revenu sur le décalage entre le décaissement à temps des fonds par le gouvernement et les retards constatés dans la paie des en-

seignants sur le terrain, ainsi que sur la question des ponctions et retenues sur salaire. « Nous avons invité les opérateurs de paie pour statuer sur ces plaintes. Ils nous ont donné des explications.

Nous sommes convenus de nous rencontrer régulièrement, de mieux communiquer afin de trouver des solutions et d'informer les enseignants », a-t-il conclu.

Martin Engimo

EDUCATION POUR TOUS

Trente centres de rattrapage scolaire bientôt opérationnels

4 200 enfants de 9 à 16 ans répartis entre Kinshasa, le Tanganyika et la Tshopo bénéficieront du « Projet d'intégration des enfants non scolarisés dans l'enseignement formel par l'apprentissage accéléré » (Pieefa) porté par l'Unesco et financé par l'ambassade du Japon. Ce projet a été lancé le 13 août, à Kinshasa, par la ministre Eve Bazaiba.

Prévu pour une période de trente-six mois, selon le calendrier présenté par le directeur général de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle, Albert Lubanzadio, le Pieefa aura trente centres avec « 210 encadreurs, trente mentors communautaires et quatre-vingt-un mentors communautaires ». Ce, dans la triple perspective énoncée par la représentante par intérim de l'Unesco en République démocratique du Congo (RDC), Fatoumata Marega. Il s'agira en premier de « réintégrer les enfants non scolarisés et déscolarisés dans le système éducatif formel » grâce à un apprentissage accéléré. Et par-delà, « renforcer les capacités des écoles afin qu'elles offrent des environnements d'apprentissage inclusifs, sûrs et adaptés aux besoins spécifiques des enfants vulnérables ». Au final, ce projet pilote devrait « appuyer l'institutionnalisation et la pérennisation du modèle d'apprentissage accéléré au sein du système éducatif national ».

La ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, Eve Bazaiba, a renchérit qu'il « consolidera la mise en œuvre du programme national de rattrapage scolaire du niveau primaire, à travers le renforcement des capacités des 210 éducateurs sociaux en étroite collaboration avec le ministère de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté censé faciliter la réintégration dans le système formel dans le programme d'éducation de base ».

Elle est d'avis que le lancement du Pieefa fait franchir à la RDC « une

étape importante dans son engagement en faveur du droit à l'éducation ». Le projet, soutient-elle, « s'inscrit dans une dynamique de transformation visant à offrir une seconde chance éducative à des enfants congolais ». Quoique le nombre d'enfants hors de l'école est estimé à environ 6,6 millions, le défi à relever reste grand.

Aboutissement d'un important processus

« 50 % de filles issues en priorité des communautés pauvres, marginalisées ou touchées par les crises » sont ciblées parmi les 4 200 enfants. Car, en sus des conflits armés, cause des déplacements forcés de la population, la pauvreté, le manque d'enseignants qualifiés, etc., des pesanteurs socioculturelles affectent particulièrement les filles, comme l'a souligné Fatoumata Marega. Dès lors, a-t-elle encore fait savoir : « Au-delà de l'accès à l'éducation, le projet entend également répondre aux besoins de protection et de bien-être des enfants grâce à la mise en place d'espaces sûrs, au soutien psychosocial, au développement des compétences de vie ainsi qu'à la fourniture de kits scolaires et d'hygiène, avec une attention particulière accordée aux filles ».

Pour le secrétaire général aux Affaires sociales, Gervais Lubangu, le lancement du Pieefa marque « le passage de la planification à l'action » ou encore, comme l'a dit Fatoumata Marega, « l'aboutissement d'un important processus de concertation engagé lors de l'atelier tech-

nique organisé à Mbanza-Ngungu ». Il a évoqué les travaux préparatoires d'élaboration du plan d'action tenus du 2 au 5 août dernier, dont la ministre Eve Bazaiba avait du reste assuré le lancement. De son côté, l'ambassadeur du Japon en RDC a renchéri sur le financement de son pays, affirmant qu'il est question de « contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et des cadres politiques afin de garantir l'inclusion de la durabilité et l'amélioration de la qualité de l'apprentissage au sein du système éducatif national ». Qui plus est, « cette approche contribuera non seulement à réduire des inégalités, mais aussi à lutter contre l'exclusion sociale et à offrir aux bénéficiaires les compétences de base et les savoir-faire essentiels pour devenir des citoyens actifs et responsables ». Elle traduit également, a-t-il poursuivi, « l'engagement de sécurité du Japon en faveur de la stabilité humaine qui place la dignité, la protection et l'autonomisation de chaque individu au centre de la coopération internationale. Ce projet s'inscrit pleinement dans la continuité de l'engagement du Japon en faveur de la réalisation de l'objectif de développement durable 4, qui vise à garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous ».

Précisons que le Pieefa est un projet multi pays mis en œuvre en RDC, au Nigeria et au Soudan du Sud, suivant une dynamique régionale en vue de répondre aux défis de la déscolarisation dans des contextes fragiles.

Nioni Masela

INFRASTRUCTURE URBAINE

Une nouvelle artère en construction à Kinshasa débaptisée Étienne-Tshisekedi-wa Mulumba

La ville de Kinshasa poursuit sa transformation avec le lancement par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, le 11 août, des travaux de construction d'une nouvelle artère baptisée boulevard Étienne-Tshisekedi-wa Mulumba.

La cérémonie s'est déroulée au croisement du boulevard Triomphal et de l'avenue de la Libération, ancienne avenue du 24-Novembre, en présence de plusieurs membres du gouvernement et autorités de la ville. D'une longueur de deux kilomètres, la nouvelle voie à huit bandes, aménagée avec des séparateurs, reliera le boulevard Triomphal à l'avenue Kasa-Vubu, jusqu'au niveau de l'arrêt Bakayawu, dans la commune de Bandalungwa. Elle traversera notamment la zone du camp Kokolo et devrait constituer un nouvel axe stratégique pour faciliter les déplacements à travers la capitale. Le projet prévoit une infrastructure répondant aux standards modernes. Des trottoirs seront aménagés pour les piétons, tandis qu'un dispositif de drainage permettra une meilleure évacuation des eaux de pluie. L'ouvrage sera également doté d'un éclairage public moderne et d'une signalisation routière complète. Les travaux ont été confiés à l'entreprise chinoise CR20 pour une durée estimée à douze mois et comprennent précisément la réalisation de la chaussée ainsi que la construction d'un pont au-dessus de la rivière Basoko.

Au-delà de son impact sur la circulation, le boulevard Étienne-Tshisekedi-wa Mulumba est appelé à jouer un rôle majeur dans la connexion des différents quartiers de Kinshasa. Il constituera une importante liaison entre l'Est et l'Ouest de la capitale, avec l'ambition de réduire la pression sur certains axes particulièrement sollicités. Cette nouvelle infrastructure devrait également favoriser le développement des activités économiques le long de son corridor, en facilitant la mobilité des personnes et des biens et en améliorant l'accessibilité de plusieurs zones de la ville.

Le boulevard Étienne-Tshisekedi-wa Mulumba s'intègre ainsi dans une dynamique plus large de modernisation du réseau routier de Kinshasa. Sa réalisation, conjuguée à l'ouverture de la rocade de la ville et à la réhabilitation progressive des routes secondaires, devrait contribuer à rendre les déplacements plus aisés dans une métropole confrontée depuis plusieurs années à d'importants problèmes de mobilité. À terme, ces différents chantiers nourrissent l'ambition de faire de Kinshasa une capitale plus moderne, mieux structurée, attractive et capable de répondre efficacement aux besoins croissants de sa population.

Sylvain Andema

ELECTION MISS COMMUNALE CONGO BRAZZA

Lancement officiel des activités de la deuxième édition

La deuxième édition de l'élection Miss communale Congo Brazza 2026 aura lieu en septembre. En prélude à la tenue de cette prestigieuse soirée, la promotrice, Prefina Flora Vanessa Bitsoua, et le président du comité d'organisation, Bréelly Privah Oksnny Letcheau Ondélé, ont lancé officiellement les préparatifs par des descentes et immersions.

Vingt-quatre candidates vont prendre part à l'élection qui a pour thème « Femme autonome, Congo fort : l'engagement au service de l'unité nationale ». Les candidates retenues multiplient les activités avant le grand rendez-vous de septembre. Elles ont visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, la mairie centrale de Brazzaville et une immersion au mausolée Marien- Ngouabi. Une journée placée sous le signe de la culture, de l'histoire et du patrimoine congolais. A travers cette édition, Miss communale promeut l'entrepreneuriat, la formation, le leadership et l'autonomisation des candidates. « Nous avons lancé officiellement les activités de cette deuxième édition pour que les partenaires, les sponsors, les donateurs, la population soient au courant d'une élection qui va se passer. On a eu des visites guidées au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à la mairie centrale, et on a terminé au mausolée Marien-Ngouabi avec les candidates. Cela a été l'occasion d'expliquer les racines de notre pays, de notre culture aux candidates, pour leur permettre de défendre leur patrie, et aussi leurs projets, parce que Miss communale, c'est aussi le mélange de la culture et l'entrepreneuriat », a expliqué la promotrice de Miss communale, Prefina Flora Vanessa Bitsoua.

Quant à la particularité de ce concours par rapport aux autres compétitions de beauté, le président du comité d'organisation



Un échantillon des candidates posant avec les membres du comité d'organisation et les influenceurs./DR

a fait savoir que pour cette deuxième édition, des retouches ont été apportées dans les séquences de culture. « Nous voulons que la prochaine Miss communale qui sera élue ne soit pas seulement cette fille qui se veut autonome. Nous voulons que notre ambassadrice soit aussi celle qui connaît sa ville, qui la maîtrise, celle qui a une bonne relation avec les cultures et valeurs républicaines. Et cela ne passe pas seulement par l'autonomisation socio-économique, mais aussi par la connaissance de ces valeurs, de son patrimoine. D'où la nécessité même de la lancer, à travers la mairie centrale, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le mausolée Marien-Ngouabi. Parce que nous voulons que cette jeune femme

communale de Brazzaville se saisisse, de par sa mission, des valeurs républicaines au travers sa culture », a indiqué Bréelly Privah Oksnny Letcheau Ondélé.

Améliorer le mythe entrepreneurial

Le président du comité d'organisation a ajouté qu'au travers de la deuxième édition de Miss communale, une nouveauté est apportée en améliorant le mythe entrepreneurial. Lors de la première édition qui avait pour thème « Femme, vecteur de développement des nations », ceux qui étaient là avaient assisté à la présentation par les candidates de leurs projets. Pour cette deuxième édition, le comité se prépare pour qu'il y ait quelque chose de plus grand par rapport à la première. « En plus, nous mettons en place la séquence de la

ménagère. Lors de la soirée, ceux qui auront l'opportunité de venir assister comprendront que la Miss communale, ce n'est pas seulement la beauté, l'entrepreneuriat, mais c'est aussi le social, le communautaire. Nous essayons de rassembler la culture, l'économie, le leadership afin que l'ambassadrice qui sera élue soit vraiment celle qui représente le Congo pas seulement au niveau local, mais aussi au niveau international », a expliqué le président du comité d'organisation. La promotrice a profité de l'occasion pour lancer un appel aux fondations qui œuvrent dans le domaine de l'autonomisation de la femme, aux sponsors, aux partenaires, ... « Nous lançons un appel aux fondations qui optent pour la promotion de la femme de nous soutenir concernant les for-

mations de nos candidates pour leur autonomisation. En même temps, nous lançons aussi un appel aux sponsors, aux partenaires, aux donateurs, parce que jusqu'à ce jour, nous nous battons nous-mêmes avec les moyens du bord. Cependant, ces moyens ne nous permettent pas de faire sortir ce qu'il faut, parce que la vision est tellement grande qu'il manque de soutien. D'où, nous lançons un appel à nous aider à financer des formations, des stages dans des entreprises concernant les projets de ces candidates », a poursuivi la promotrice.

A l'issue de l'immersion, quelques candidates se sont exprimées. Rekia Mamoune, étudiante en première année de licence en biologie, a dit qu'elle participe à Miss communale 2026, parce qu'elle porte le poids d'un projet : celui de reconstituer l'éducation écologique au Congo. Le but étant d'aider toutes ces personnes qui sont activistes de l'écologie au niveau national. Pour la candidate Humelda Bopoto, 25 ans, étudiante en troisième année à l'IAMB, elle participe à ce concours de beauté pour représenter dûment sa commune, valoriser la jeunesse congolaise, et inspirer les jeunes à s'engager pour le développement de Brazzaville. Enfin, Gistelle Mylene Tello, âgée de 29 ans, étudiante à l'Université Marien-Ngouabi en Master 1, a indiqué que depuis son enfance, elle aime être sur scène, défilier, et aussi prouver son intelligence et son leadership.

Bruno Zéphirin Okokana

RDC

Le désarmement des FDLR, nouveau test pour la paix

Kinshasa s'engage à neutraliser une faction des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) : derrière les encouragements internationaux, l'urgence est désormais de passer du protocole aux actes.

La signature d'un protocole de désarmement, de démobilisation et de cantonnement par une faction des FDLR-Foca constitue une étape importante dans la recherche d'une solution au conflit qui déchire l'Est de la République démocratique du Congo. Mais elle ne constitue pas encore une victoire. Pour le Groupe de contact international (IGC) sur les Grands Lacs, le véritable enjeu commence maintenant : transformer l'engagement politique en neutralisation effective. Présidé par la France, l'IGC réunit notamment le Royaume-Uni, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Union européenne, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et les États-Unis. Dans son communiqué, le groupe salue l'accord annoncé le 28 juillet par Kinshasa, tout en appelant les autorités congolaises à élaborer rapidement un plan opérationnel et un calendrier réaliste. Le message est clair : un protocole signé ne désarme personne.

Kinshasa face à ses responsabilités

L'IGC demande à la RDC de préciser les mécanismes de lutte contre l'impunité prévus dans le protocole et de travailler avec la Monusco, considérée comme un partenaire essentiel de sa mise en œuvre. Cette exigence est loin d'être secondaire. Le dossier des FDLR est au cœur des tensions régionales depuis des années. Pour Kigali, la présence de ces groupes armés à proximité de sa frontière constitue une menace sécuritaire majeure. Pour Kinshasa, leur neutralisation s'inscrit désormais dans un processus diplomatique beaucoup plus large, associant les accords de Washington, le cadre de Doha et les médiations africaines. La réussite du désarmement pourrait donc contribuer à réduire l'un des principaux arguments sécuritaires invoqués dans la crise entre la RDC et le Rwanda. Mais l'échec du pro-

cessus produirait l'effet inverse.

Le point le plus sensible : les alliances militaires

L'IGC formule, d'ailleurs, un avertissement particulièrement ferme : toute colocalisation ou collaboration opérationnelle avec des éléments des FDLR serait incompatible avec les engagements pris dans le cadre des accords de Washington. Cette phrase résume l'un des principaux enjeux du processus. La paix dans l'Est congolais ne pourra être crédible que si les groupes armés cessent d'être utilisés comme instruments militaires ou politiques. Le désarmement des FDLR doit donc être réel, vérifiable et accompagné d'un mécanisme permettant de contrôler le cantonnement, l'identification des combattants, leur démobilisation et leur réintégration. Autrement dit, la question n'est plus seulement de savoir qui signe, mais qui contrôle l'application de ce qui est signé.

Washington, Doha et l'épreuve de la confiance

L'IGC inscrit cette nouvelle étape dans une architecture diplomatique plus large. Le groupe rappelle les engagements pris dans les accords de Washington entre Kinshasa et Kigali, ainsi que dans le cadre de Doha entre Kinshasa et l'AFC/M23. L'accord d'échange de prisonniers entre la RDC et l'AFC/M23 est également salué comme une mesure de confiance. Le transfert de personnes libérées, facilité par le Comité international de la Croix Rouge, constitue, selon l'IGC, un pas dans la bonne direction. Ces gestes peuvent sembler limités face à l'ampleur du conflit. Ils sont pourtant essentiels : la paix commence souvent par des mécanismes permettant aux adversaires de vérifier que l'autre respecte effectivement sa parole.

Une paix qui doit d'abord protéger les civils

L'IGC rappelle enfin une priorité qui ne peut être reléguée au second plan : la protection de la population civile. Les parties sont appelées à respecter le droit international humanitaire, les résolutions 2773 et 2808 du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC. L'accès humanitaire doit également être « plein, sûr et sans entrave ». Le défi est donc immense. Désarmer les FDLR. Vérifier le retrait des forces. Rompre avec les alliances armées. Restaurer la confiance entre Kinshasa et Kigali. Protéger les civils. La signature du protocole ouvre une fenêtre diplomatique. Mais cette fenêtre peut rapidement se refermer si les engagements restent sans calendrier, sans mécanisme de contrôle et sans volonté politique. Dans les Grands Lacs, la paix ne manque pas de textes. Elle manque surtout de mise en œuvre.

Noël Ndong

James Golden Eloué

J.G.E.

Merveille Jessica Atipo

Une nouvelle étape pour les ambassadeurs 1xBet au Congo

Rejoignez Samira Leonie le 15 août
Le concours de la fête de l'indépendance prendra fin à 18h00, avant le début du Live Instagram de Samira Leonie à 19h00, heure de Brazzaville. La soirée réunira une discussion autour de la fête de l'indépendance avec Samira, des échanges avec les spectateurs et l'annonce des cinq gagnants du concours. Rejoignez Samira Leonie et 1xBet le 15 août et partagez ce qui vous rend fier du Congo.

STATISTIQUES DU TRAVAIL

Les pays de la Cémac renforcent leurs capacités en la matière

Les travaux de l’atelier sur le renforcement des capacités des pays de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cemac) pour la production des statistiques du travail alignées aux derniers standards internationaux se sont ouverts, le 19 août à Pointe-Noire, sous les auspices de Nicolas Beyeme Nguema, commissaire de la Cémac en charge des politiques économiques monétaires et financières. Ceux-ci s’achèveront le 27 août.

Prévu jusqu’au 27 août, l’atelier vise à mettre en place un cadre harmonisé de production des statistiques du travail au sein des pays membres de la Cémac. Il a pour objectif de renforcer les capacités des participants dans la production des statistiques du marché du travail, afin qu’ils mettent en œuvre leurs premières enquêtes sur la main d’œuvre, conformément aux normes et standards internationaux. Il sera ainsi question de présenter et de discuter de l’état des lieux des systèmes nationaux de production des statistiques du travail dans les pays de la Cémac ; de renforcer la compréhension et l’application des normes internationales récentes relatives aux statistiques du travail, de l’emploi, du chômage, de la sous-utilisation de la main d’œuvre, de l’emploi informel et du secteur formel, et aux relations au travail, conformément aux résolutions des dernières Conférences internationales des statisticiens du travail ; de renforcer les capacités des participants en matière de conception et de mise en œuvre d’enquêtes sur la main d’œuvre, notamment à travers une initiation aux principes de la théorie de l’échantillonnage appliquée aux enquêtes emploi. L’atelier va aussi permettre de familiariser les participants avec le Model générique des processus de production statistique, en particu-

lier pour la collecte, le traitement, la validation, la dérivation des indicateurs et l’assurance qualité des données des enquêtes sur la main d’œuvre ; d’examiner et de valider les orientations conceptuelles, méthodologiques et opérationnelles devant guider l’élaboration d’un dispositif harmonisé d’enquêtes sur la main d’œuvre dans les pays de la Cémac, en vue de l’élaboration d’un guide régional, et discuter de la planification des pays participants pour la mise en œuvre de cette enquête. Ouvrant les travaux, Nicolas Beyeme Nguema a rappelé que plus de 65% des emplois de la Cémac relèvent encore de l’économie informelle et le chômage sous-régional demeure élevé. Ainsi, une part importante des jeunes de cette sous-région est sans emploi, sans formation ou en dehors du système éducatif. « *L’emploi des jeunes doit être placé au cœur de notre ambition communautaire, de la diversification de l’économie, de la libre circulation, du développement des compétences, de l’entrepreneuriat, de l’industrialisation, de la transformation numérique et de la valorisation des chaînes de valeur agricole, forestière, minière et de service* », a-t-il signifié. Une statistique du travail fiable, a poursuivi Nicolas Beyeme

Nguema, est un instrument de décision, de redevabilité et d’anticipation. Elle permet au secteur privé d’anticiper les besoins en compétence et aux partenaires sociaux de mieux appréhender le dialogue social. A la Cémac, cette statistique du travail fiable permet de mesurer les progrès accomplis vers une croissance plus inclusive. « *Notre ambition communautaire doit donc être claire, disposer progressivement dans les six Etats membres d’informations régulières, comparables et récentes sur le marché du travail afin de permettre à nos décideurs d’agir sur la base des faits établis et non d’approximation. L’harmonisation que nous recherchons n’est pas une uniformisation administrative, elle est une approche de convergence, elle doit nous permettre de partager, de parler un langage commun, de suivre ensemble des transformations de nos marchés de travail et d’identifier les politiques qui produisent les meilleurs résultats pour nos populations* », a-t-il déclaré.

Des défis très importants dans la sous-région

S’exprimant pour la circonstance, Nadia Touihri, statisticienne régionale pour l’Afrique au bureau international du travail, a rappelé

que cet atelier intervient dans un contexte de renforcement de partenariat entre la Cémac et l’Organisation internationale du travail (OIT) autour d’une ambition commune, notamment celle de faire progresser le travail décent et la justice sociale dans la sous-région. « *Dans les pays membres de la Cémac, les défis sont très importants et les situations restent très contrastées. Le taux de chômage varie de 1,1% au Tchad à près de 20% au Gabon, tandis que près de huit emplois sur dix sont en moyenne informels dans la sous-région. Cette informalité soulève des enjeux importants en matière de protection sociale, de conditions de travail, de sécurité au travail et de stabilité de revenu. Dans un espace d’intégration comme la Cémac, disposer des statistiques de travail fiables, harmonisés et comparables entre les Etats dépasse le seul enjeu statistique. Il s’agit également d’un enjeu d’intégration économique, de mobilité de la main d’œuvre, de planification et de la cohérence des politiques de l’emploi* », a-t-elle fait savoir.

Dans son mot de bienvenue, Steve Bertrand Mboko Ibara, directeur général de l’Institut national de la statistique de la République du Congo, a souligné que cette rencontre revêt une importance parti-

culière pour les Etats membres de la Cémac, dans un contexte marqué par une forte expansion de la population en âge de travailler, une prépondérance de l’emploi informel, un sous-emploi persistant, et les difficultés d’insertion des jeunes. La disponibilité des statistiques fiables et régulières sur le travail est devenue une nécessité pour éclairer les politiques publiques et mieux accompagner les transformations des économies de ces pays.

« *L’ambition de cette rencontre est de conjuguer renforcement des capacités, harmonisation des approches de définition et d’orientations communes afin de préparer la mise en œuvre progressive d’enquête sur la main d’œuvre dans les Etats membres de la Cémac. Il importe surtout que ces travaux puissent déboucher sur des orientations méthodologiques partagées, une identification des besoins des Etats et une feuille de route permettant d’accompagner la modernisation de nos dispositions statistiques* », a-t-il indiqué.

Signalons que, la Cemac est composée de six pays de la sous-région africaine à savoir, la république du Congo, le Gabon, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, la Centrafrique et le Tchad.

Séverin Ibara

BIENNALE DE LA DANSE AU CONGO

Des projets des chorégraphes sélectionnés

La biennale de la danse au Congo se tiendra du 19 au 26 septembre, à l’Institut français du Congo, au centre Kundi et au centre d’art Diangouaya. Danseurs, danseuses, chorégraphes, compagnies se réuniront pour cette première édition à Brazzaville sur le thème « Corps, racines et futurs ».

Le festival valorisera la création chorégraphique congolaise, offrira une plateforme de visibilité nationale et internationale, soutiendra des jeunes artistes et talents émergents, encouragera des œuvres engagées autour des enjeux contemporains, proposera une programmation internationale. Les participants s’exprimeront à travers des danses traditionnelles, contemporaines, urbaines, et des formes hybrides ou expérimentales. Douze projets des compagnies nationales et internationales ont été sélectionnées, à savoir Monana de la France qui présentera le spectacle «Le tribunal de ma conscience» ; Marion Alzieu de la France avec «Ceci n’est pas une femme blanche» ; Danseincolore de la France dans «Congo ka boyé» ; Salim M’ze Ha-

madi des Comores qui s’exprimera avec «L’expat» ; Danse nyata nyata du Canada avec Kinsemi ; Larisa Ebong du Cameroun dans «Identité» ; Danse trajectoire de la République démocratique du Congo avec «Encre» ; Piiramiid de la République du Congo dans «Les vides denses» ; Arnold Mahoukou de la République du Congo avec «Zéro déchet ; Tumamana de la République du Congo qui proposera «Corps racine transe» ; Danse soleil d’Afrique de la République du Congo dans « Il parle, je danse » ; et LoubMass de la République du Congo avec «Lusambulu».

Les résidences de formation professionnelle sont lancées, les compagnies locales perfectionnent leurs spectacles aux côtés de mentors internationaux.

Rosalie Tsiankolela Bindika

COMMÉMORATION

Un hommage à Tchicaya U Tam’si le 29 août à Brazzaville

Les amoureux de la littérature se donnent rendez-vous, le 29 août, aux ateliers Sahm à Brazzaville, pour célébrer ensemble l’héritage vivant de l’écrivain congolais, poète, dramaturge, Tchicaya U Tam’si.

L’hommage à l’une des plus grandes figures de la littérature congolaise et francophone, Tchicaya U Tam’si, se fera autour de son œuvre « La source », une réflexion profonde sur l’identité, l’origine et le devenir. Il sera organisé dans le cadre du projet «To tanga buku», Libr’ensemble, porté par Les Ateliers Sahm et l’association Artères. À cette occasion, dix

artistes présenteront des créations inédites inspirées de cette œuvre. L’événement marquera également le lancement du Club de lecture, en partenariat avec Oasis Livresque, afin de prolonger les échanges et la découverte des grandes œuvres littéraires. Les organisateurs invitent les artistes, les partenaires ainsi que le public à prendre part à cette journée d’hommage. L’entrée est libre. De son vrai nom Gérard-Félix Tchicaya, il prend en 1957 le pseudonyme de U Tam ‘si (Qui signifie, en langue vili, celui qui parle pour son pays). Il est né le 25 août 1931, en République du Congo, et mort le 22 avril 1988, à Bazancourt (Oise), en France. Tchicaya U Tam’si est considéré comme l’un des grands poètes du continent africain. Cette année, il devrait totaliser 95 ans.

R. Ts.B.



ATELIER THÉMATIQUE

Échange autour de la communication externe des entreprises

A l'occasion des mardis de l'entreprise initiés par la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Guy Gervais Bouanga, expert en management commercial et marketing bancaire, spécialiste en renforcement du dialogue public-privé et amélioration du climat commercial, a animé un focus sur le thème « La communication externe, levier de croissance pour les Petites et moyennes entreprises(PME) » à l'endroit des représentants des PME de cette ville.

L'adresse de Guy Gervais Bouanga a été axée sur les étapes clés d'une démarche de communication externe permettant à une entreprise de fixer des objectifs précis, de cibler les bons partenaires et de mesurer les résultats obtenus. « Il faut donc fixer le cap, notamment expliquer clairement ce que la structure cherche à obtenir. La vision externe est une étape qui suppose une analyse de l'écosystème de l'entreprise : clients, fournisseurs, médias, institutions. L'entreprise doit également avoir des cibles et évoluer en réseau puisqu'il convient d'identifier les acteurs clés, importants pour la croissance des activités », a dit Guy Gervais Bouanga. « La participation active aux réseaux professionnels permet de renforcer la visibilité de l'entreprise et de multiplier les occasions de rencontre des



Les participants à l'atelier thématique sur la communication externe. Adiac

cibles », a-t-il ajouté.

Selon lui, l'entreprise doit adapter la communication aux cibles importantes, maintenir des relations privilégiées avec les partenaires, mesurer l'efficacité des actions menées et la possibilité de les ajuster. « Communiquer en externe permet à une PME de se faire connaître, de séduire de nombreux clients et de se distinguer de sa concurrence. Pour

se développer, il faut cibler ses partenaires en choisissant un bon créneau de communication autour des trois axes, à savoir la notoriété, la confiance, la vente. De nombreux outils de communication permettent de mettre en œuvre cette stratégie (Site web, le mailing, les événements). L'entreprise doit assurer aussi le pilotage : avoir une vision à court et long terme, identifier,

analyser et optimiser les processus, assurer l'interface avec les partenaires institutionnels, avoir une vision de promotion et de valorisation », a poursuivi Guy Gervais Bouanga.

Aussi, il a exhorté les entreprises congolaises à s'ouvrir à l'extérieur, à conquérir des marchés à l'international car dans la perspective de la mise en œuvre prochaine de la Zone de libre-échange continentale africaine, les

entreprises sont appelées à être compétentes et compétitives pour rivaliser avec les entreprises étrangères en talents et en produits. Dans cette perspective, la communication externe paraît comme un outil de management qui permet à une société de se développer. « Nous devons développer la communication externe comme un outil de gestion et de réussite », a-t-il renchéri.

Guy Gervais Bouanga estime que le développement externe d'une PME repose avant tout sur la qualité des relations nouées avec ses partenaires. Cela permet à l'entreprise de grandir, que ce soit en gagnant des parts de marché ou en acquérant un nouveau savoir-faire, notamment de nouvelles structures. Une méthode rigoureuse est indispensable, appuyée sur une stratégie alignée sur la recherche des synergies, a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

INSERTION DES JEUNES

Orcel Bayonga Mbondza visite le centre d'autonomisation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba

Représentant-résident de la Fondation Pro.Social inter Etats (FPSI) en République du Congo, Orcel Bayonga Mbondza a visité récemment le centre d'autonomisation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba qui forme des jeunes en déclaration en douane et en transit.

Baptisé en hommage à une grande figure qui portait avec force le message d'une Afrique capable de prendre son destin en main, le centre d'autonomisation des jeunes Edith-Lucie-Bongo-Ondimba repose sur une conviction simple : la jeunesse africaine ne doit pas seulement attendre un emploi, elle doit être formée, responsabilisée et accompagnée pour devenir créatrice d'opportunités matérialisant la maxime « Ne pas attendre que les autres construisent l'Afrique à notre place. Construi-

sons-la nous-mêmes »

Ainsi, il y a trois ans, la FPSI a fait le choix de transformer cette conviction en action avec la création, à Pointe-Noire, de ce centre. Spécialisé dans la déclaration en douane et le transit, il accueille chaque année environ 25vingt-cinq jeunes. En trois ans, ce sont près de soixante-quinze d'entre eux qui ont été formés et préparés à devenir autonomes professionnellement.

La visite du représentant résident de la FPSI a été un

moment d'échange avec les apprenants. Il leur a rappelé que cette formation représente bien plus qu'un simple apprentissage professionnel car c'est une responsabilité, une opportunité et un engagement envers leur propre avenir et celui de leur pays. « Notre ambition est claire : contribuer, à notre niveau, à la vision de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, en matière de formation, d'insertion et d'autonomisation de la



Orcel Bayonga Mbondza avec des jeunes du centre d'autonomisation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba. Adiac

jeunesse, parce que nous croyons qu'un jeune formé est celui qui peut se prendre en charge, peut créer de la valeur et donner du travail à d'autres. Nous croyons qu'une jeunesse responsabilisée est l'une des plus grandes forces d'une nation », a-t-il dit.

Selon Orcel Bayonga Mbond-

za, l'Afrique ne se développera pas seulement avec ce que les gouvernements peuvent faire pour elle. Elle se développera aussi avec ce que chaque citoyen décidera de faire pour elle. « Mettons donc tous la main à la pâte. Formons, transmettons, entreprenons, construisons », a-t-il conclu.

H.B.M.

SANTÉ

Une rencontre sur le leadership

Le lancement du programme « Les voies vers le leadership pour la transformation de la santé » a eu lieu le 19 août, à Pointe-Noire, en présence du Pr Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population.

Trente gestionnaires des hôpitaux et des départements sanitaires de la République du Congo prennent part à l'atelier organisé par le ministère de la Santé et de la Population, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour contribuer au renforcement des compétences managériales et de leadership, pour la transformation durable du système national de santé. Cet atelier prévu jusqu'au 21 août vise à transformer les gestionnaires de l'OMS et des systèmes nationaux de santé en des leaders capables de conduire les équipes de santé sous leur direction vers l'atteinte des résultats.

« L'amélioration de la santé de la population repose, certes, sur la disponibilité des infrastructures, des médicaments, des équipements et du personnel qualifié. Toutefois, aucun système de santé ne peut atteindre son plein potentiel sans un leadership fort et un management efficace à tous les niveaux. Dans un contexte marqué par des défis sanitaires de plus en plus complexes, qu'il s'agisse des urgences de santé publique, dont la menace actuelle que constitue la maladie à virus Ebola évoluant en République démocratique du Congo voisine, ou qu'il s'agisse des maladies transmissibles et non transmissibles, des effets du changement climatique ou encore des contraintes économiques, les responsables sanitaires sont appelés à exercer un leadership visionnaire, capable de mobiliser les équipes, d'optimiser les ressources et de

conduire les changements nécessaires », a dit le Dr Vincent Dossou Sodjinou, représentant-résident de l'OMS en République du Congo. Pour le Pr Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population, « L'organisation de la présente formation revêt un caractère d'urgence absolue. En cette année 2026, nous nous trouvons à une croisée des chemins cruciale pour l'avenir sanitaire de notre Nation. Nous sommes à quelques années seulement de l'échéance fatidique de 2030 pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Le compte à rebours est lancé. Pour honorer nos engagements internationaux en matière de santé et de bien-être, nous n'avons plus le droit à l'approximation. Chaque décision, chaque ligne budgétaire, chaque action de terrain doit être optimisée. D'autre part, nous sommes aujourd'hui à l'aube de la planification du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2027-2031. Ce prochain référentiel stratégique quinquennal ne sera pas un document de plus. Il constituera la boussole opérationnelle par laquelle notre secteur va matérialiser ».

Le ministre de la Santé et de la Population a conclu : « La vision politique du chef de l'État est déclinée dans son projet de société "Accélérons la marche vers le développement". Pour accélérer cette marche, notre système de santé a un besoin immédiat et impératif de managers d'élite et de leaders compétents. Le PNDS

2027-2031 ne pourra pas être mis en œuvre de manière efficace si, à la tête de nos structures, nous ne disposons pas de cadres capables de traduire cette ambition en résultats concrets, rapides et mesurables. L'heure n'est plus à la simple gestion de routine, mais à un leadership de transformation et de performance. Face à ces exigences temporelles, il ne suffit plus de disposer uniquement d'infrastructures, d'équipements ou de ressources financières. Notre réussite repose désormais sur l'humain. Nous devons compter sur des responsables capables de mobiliser les équipes, d'optimiser les ressources disponibles, de prendre des décisions fondées sur des données probantes et de conduire le changement avec vision et responsabilité ».

C'est lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2021 que les Etats membres de l'OMS avaient adopté la résolution WHA74.16, qui les appelle à renforcer les compétences en leadership et en management dans le secteur de la santé. Cette résolution souligne que la gouvernance efficace, la planification stratégique ainsi que la gestion des ressources humaines et financières sont des leviers essentiels pour atteindre la couverture sanitaire universelle et les ODD. Bien avant cette résolution, le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a lancé, en 2018, le cours de leadership dénommé « Les voies vers le leadership pour la transformation de la santé en Afrique ».

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Gustavie Mbemba continue d'épater le public

La nouvelle star congolaise Gustavie Mbemba a surpris le public ponténégrin lors d'un concert tenu le 15 août au stade Kokolo-Kopa, dans le deuxième arrondissement, en interprétant « Yamboula Mabanza », une chanson qui lui est si personnelle.

Avec son titre «Yamboula Mabanza », l'artiste musicienne Gustavie Mbemba a su s'imposer dans le paysage musical congolais et aussi à l'étranger où ce morceau a rencontré un franc succès. Qui aurait pu prédire que cette chanson, née d'une rivalité amoureuse, détiendrait le record de chansons les plus écoutées et les plus chantées par les Congolais ces derniers temps ?

Devenu célèbre, « Yamboula Mabanza » aborde directement la jalousie entre deux femmes convoitant le même homme. Une tension qui s'exprime en musique, un vrai clash laissant place aux mélodies.

Si l'on dit que rien ne dure éternellement, cette chanson pourrait bien être une exception, car elle est actuellement la meilleure de l'histoire musicale congolaise. Trois raisons le justifient. La nature à la fois triomphale et mélancolique de son refrain-titre; la beauté des mélodies qui composent chacun de ses couplets; le choix du rythme utilisé.

Ce morceau continue de faire le buzz dans le pays et cela a été une fois de plus prouvé le 15 août, à Pointe-Noire, lors d'un concert indépendance-day tenu au stade Kokolo-Kopa, dans le deuxième arrondissement, Mvumvou. Gustavie Mbemba a ébloui les fans qui certainement ne cesseront pas de sitôt de parler d'elle car cette chanson est exceptionnelle. En fait, Gustavie Mbemba se livre énormément. Le côté intime et brut des messages rend le style unique. Ses interprétations, qui lui ont valu de laisser sa marque lors de sa participation à la Nouvelle star, font aussi partie intégrante de son style. Elle seule peut livrer de telles performances sur scène et vivre cette chanson qui lui est si personnelle.

Aujourd'hui, « Yamboula Mabanza » est chantée par des milliers de Congolais et avec cette allure, on pourrait sans inquiétude dire qu'elle ne s'effacera pas de la mémoire des Congolais.

Notons que quand ce morceau est chanté dans un bar, plus personne n'arrive à se contrôler.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE TRADI-MODERNE

La reine Makoua en concert

La détentrice du rythme Afro-Ngoliva livrera un concert live le 29 aout, à l'espace culturel FB de Voungou, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire. Pendant ce show, la reine Makoua émerveillera le public comme à ses habitudes, par sa qualité vocale mais également par sa prestance musicale.

La musique est un puissant vecteur d'expression d'une identité culturelle. À travers les âges, les traditions musicales ont évolué, mais elles ont toujours conservé un lien fort avec l'histoire d'un pays ou d'un département. Chaque mélodie, chaque rythme, raconte une histoire et sert de témoignage à des valeurs sociales et à des croyances partagées.

C'est ce que fait la reine Makoua qui utilise la musique pour transmettre non seulement l'héritage culturel de son département, mais également sa tradition, sa langue locale à travers des récits historiques et des valeurs ancestrales. Dotée d'une voix puissante et unique, elle est une vraie bête de la scène. Avec elle, la voix devient la gardienne de la mémoire collec-

tive. Ses mélodies et son rythme rappellent l'histoire des aïeux.

Dans quelques jours, les Ponténégrins vont découvrir la puissance scénique de cette artiste qui ne cesse de surprendre tout le monde. A partir de ce moment, ils deviendront non seulement spectateurs d'un magnifique spectacle traditionnel mais surtout, témoins d'un événement inoubliable.

Notons que la reine Makoua est une figure emblématique de la musique tradi-moderne, connue pour son style musical appelé Afro-Ngoli. L'artiste promet un concert magnifique, avec des performances impressionnantes et pleines d'émotions.

H.P.M.

IN MEMORIAM

Mme Akouala Goelot
née Ida Félicité Moubouh



Rappelée à Dieu le 21 août 2020.

Que son âme repose dans la paix éternelle,
et que son souvenir demeure comme un pilier de lumière
pour ceux qui ont été touchés par sa bonté et sa force.

Que le Seigneur veille sur elle et qu'Il accorde
réconfort et sérénité
à tous ceux qui portent son nom dans leur cœur.

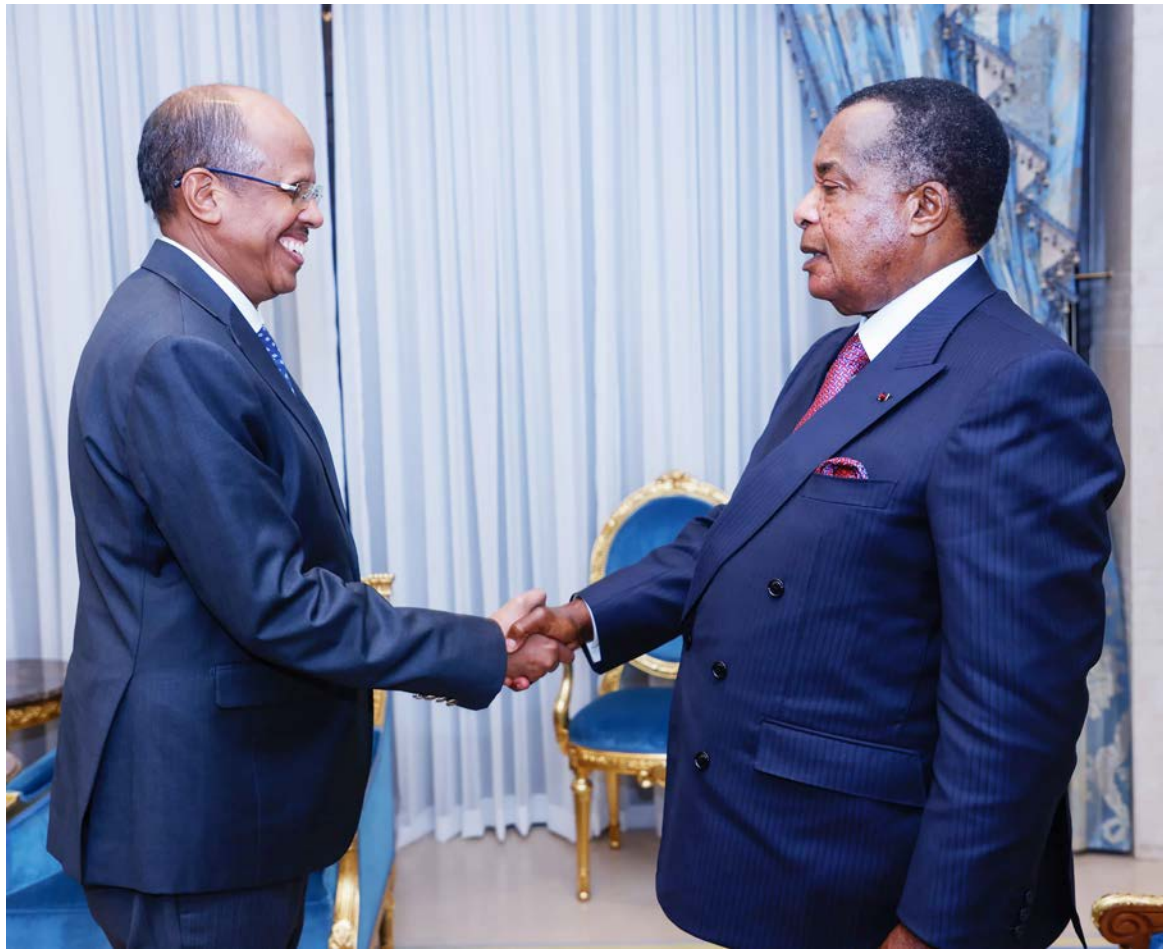
MÉDIATION

L'engagement diplomatique de Denis Sassou N'Guesso salué par l'UA

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a salué l'engagement du président Denis Sassou N'Guesso en faveur de la paix et de la stabilité sur le continent. Reçu en audience le 16 août à Brazzaville, le responsable de l'organisation panafricaine a mis en avant le rôle joué par le chef de l'État congolais dans la recherche de solutions aux crises libyenne et algéro-malienne, ainsi que dans l'agenda africain.

Invité aux festivités commémoratives du 66e anniversaire de l'indépendance du Congo, Mahmoud Ali Youssouf a tenu à féliciter son hôte pour le succès des célébrations, marquées notamment par le défilé civil et militaire organisé le 15 août à Brazzaville. Il a souligné la mobilisation observée à l'occasion de ces festivités, estimant qu'elle traduisait l'adhésion du peuple congolais autour de la vision du président de la République. « Permettez-moi d'abord de remercier le président de la République, chef de l'État, pour l'invitation qu'il a adressée à l'Union africaine, à ma personne, afin de participer aux festivités du 66e anniversaire de l'indépendance du Congo », a-t-il déclaré.

La rencontre entre les deux hommes a surtout porté sur les questions de paix, de sécurité et de médiation sur le continent. Mahmoud Ali Youssouf a notamment salué l'implication de Denis Sassou N'Guesso dans la recherche d'une solution durable à la crise libyenne. Le président congolais, qui a présidé le Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, est présenté par le responsable de cette organisation comme une personnalité ayant contribué aux efforts de réconciliation dans ce pays. « Le président Sassou N'Guesso est celui



Denis Sassou N'Guesso et Mahmoud Ali Youssouf /DR

qui est le sage de cette région de l'Afrique, qui nous a beaucoup aidés sur beaucoup de dossiers, notamment le dossier libyen », a-t-il souligné.

Le président de la Commission de l'UA a également appelé à

poursuivre les efforts engagés pour parvenir à une réconciliation complète en Libye, sous l'impulsion du président congolais. Cette reconnaissance intervient dans un contexte où l'UA entend renforcer les mécanismes africains

de prévention et de règlement des conflits. Pour l'organisation panafricaine, l'expérience et l'engagement du dirigeant congolais dans les processus de médiation constituent des leviers importants pour favoriser des solutions poli-

tiques aux crises qui secouent le continent.

Autre sujet abordé au cours de l'audience concerne les tensions diplomatiques, militaires et politiques entre l'Algérie et le Mali. Sur cette question, Mahmoud Ali Youssouf a relevé le rôle joué, « discrètement », par la République du Congo dans les efforts visant à rapprocher les positions des deux pays. « J'ai également pu lui adresser mes hommages et surtout les remerciements de la Commission de l'UA pour ce rôle qu'il a entrepris », a-t-il déclaré.

L'entretien entre Denis Sassou N'Guesso et Mahmoud Ali Youssouf ne s'est pas limité aux questions de médiation. Les deux hommes ont aussi passé en revue plusieurs dossiers majeurs de l'actualité africaine. La situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo figure parmi les sujets abordés. Les échanges ont porté, en outre, sur la problématique du financement de l'UA, la préparation du prochain Forum sur la coopération sino-africaine coprésidé par le Congo et la Chine, y compris les perspectives d'intégration économique du continent, précisément à travers le marché commun africain et la Zone de libre-échange continentale africaine.

Fiacre Kombo

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le couple présidentiel en vacances en Turquie

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a quitté Brazzaville le 19 août, à destination d'Antalya, en Turquie, où il séjournera pour une période de quinze jours.

Le chef de l'État est accompagné de son épouse, Antoinette Sassou N'Guesso. Sa période de pause intervient après plusieurs mois particulièrement intenses, marqués notamment par la campagne électorale, sa réélection en mars dernier et l'organisation des festivités du 66e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Ce repos ne remet toutefois pas en cause les orientations fixées par le président de la République dans son message à la Nation du 14 août, la veille de la fête nationale. Placées sur le thème « Objectif de développement : accélérons la marche », les célébrations du 15 août ont été l'occasion pour Denis Sassou N'Guesso de réaffirmer les priorités de son ac-

tion, notamment l'accélération des réformes économiques et la transformation structurelle de l'économie nationale.

Dans cette perspective, il a appelé le gouvernement à poursuivre les efforts engagés pour améliorer la mobilisation des recettes publiques, en particulier à travers la numérisation des régies financières, les administrations des douanes et des impôts. Le président de la République a également insisté sur la nécessité d'accélérer la diversification de l'économie, en accordant une attention particulière à l'agriculture considérée comme un secteur stratégique pour la création de richesses et d'emplois.

Les Dépêches de Brazzaville



Le départ du couple présidentiel /DR